

COMMUNE DE LES SOUHESMES RAMPONT
PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance ordinaire du 18 MARS 2016

Le Maire certifie la transmission de cet acte au représentant de l'Etat le 23/03/2016,
l'affichage du compte rendu de cette délibération à la porte de la Mairie le 23/03/2016 et
certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 07/03/2016

L'an Deux Mil Seize, le 18 du mois de MARS, à 20H30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la Commune de LES SOUHESMES-RAMPONT

Etaient présents : Gérard BUYS - BERAUT Alain - Jacqueline CHAMPENOIS - Laurence LESIRE - Michelle BOEDEC - Delphine DELANDRE - FLOQUET Christophe - David HOFFMANN - Jean-Louis ORTEGA-HERRERA

Etaient absents : Cyrille LEPAUL (pouvoir à David HOFFMANN) - William FLORIMOND

Conseillers consultatifs présents : Néant

Un scrutin a eu lieu, Mme Michelle BOEDEC a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

2016-03	Approbation Compte de gestion 2015 Trésorerie
2016-04	Compte Administratif 2015
2016-05	Affectation du résultat
2016-06	Vote des taux d'imposition 2016
2016.07	Subventions municipales 2016
2016-08	Création d'un poste d'agent d'entretien 22,50/35ème
2016-09	Autorisation de nomination d'un agent d'entretien
2016-10	Création d'une Commission Urbanisme

2016-03 : Adoption du Compte de Gestion 2015 de la Trésorerie

Mr le Maire rappelle que le Compte de Gestion est établi par le comptable du Trésor Public, en vertu du principe de séparation de l'ordonnateur et du comptable.

Le Compte de Gestion est l'enregistrement, en partie double, des opérations ordonnancées par Mr le Maire ainsi que l'établissement du bilan présentant le patrimoine de la Commune.

Les membres du Conseil Municipal s'assurent que Mme la Trésorière a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, le montant de tous les titres de recettes émis et le montant de tous les paiements ordonnancés. Le Conseil Municipal doit également s'assurer que Mme la Trésorière a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

Enfin, le Compte de Gestion établi par Mme la Trésorière doit être conforme au Compte Administratif de la Commune.

Considérant que toutes les opérations ont été justifiées,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif de Mr le Maire et du Compte de Gestion établi par Mme la Trésorière,

Sur proposition de Mr le Maire, les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : **ADOPTENT** le Compte de Gestion 2015.

2016-04 : Vote du Compte Administratif 2015

Mr le Maire indique au Conseil Municipal qu'il ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif présenté. Il propose au conseil de désigner un Président de séance pour ce point de l'ordre du jour. Madame Jacqueline CHAMPENOIS est désignée à l'unanimité.

La Présidente de séance présente le compte administratif 2015 de la Commune de Les Souhesmes-Rampont.

Le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RAR	SOLDE DES RAR	CHIFFRES POUR L'AFFECT RESULTAT
INVT	30 882.70€		- 53 515.86€			-22 633.16€
FONCT	156 605.46€	28 837.30€	40 496.05€			168 264.21€

Mme la Présidente de séance précise que le Compte Administratif tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion établi par Madame la Trésorière de Verdun et le soumet au vote.

Mr le Maire quitte la séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **ADOpte** le Compte Administratif 2015 de la Commune de Les Souhesmes-Rampont.

2016-05 : Affectation du résultat

Après avoir entendu le Compte Administratif et le Compte de Gestion de l'exercice 2015

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2015

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2014	VIREMENT A SF	RESULTAT DE L'EXERCICE 2015	RAR	SOLDE DES RAR	CHIFFRES AFFECT RESUL
INVT	30 882.70€		- 53 515.86€			-22 633.16€
FONCT	156 605.46€	28 837.30€	40 496.05€			168 264.21€

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat et qu'il doit couvrir en priorité le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité **DECIDE**, à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	168 264.21€
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget Primitif (c/1068)	22 633.16€
Solde disponible affecté comme suit :	
- Résultat d'investissement à reprendre au BP (ligne 001)	-22 633.16€
- Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	145 631.05€
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	

2016-06 : Vote des taux d'imposition 2016

Le Président a ouvert la séance et propose au Conseil Municipal de voter les taux d'imposition, pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **FIXE** les taux d'imposition comme ci-dessous :

	Taux 2015	Taux 2016
Taxe d'Habitation	6.96	6.96
Taxe Foncière Bâtie	6.12	6.12
Taxe Foncière Non Bâtie	14.92	14.92
Cotisation Foncière des Entreprises	8.38	8.38

2016-07 : Subventions municipales 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **DECIDE** l'octroi des subventions suivantes, au titre de l'année 2016 :

Association des Paralysés de France (Délégation Meuse)	75€
AS NIXEVILLE BLERCOURT FOOTBALL	180€
LES RESTOS DU CŒUR	100€
SDBI Souhesmes Vadelaincourt	3 000€

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget 2016.

2016-08 : Création d'un poste d'agent d'entretien au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe

Le Maire propose au Conseil Municipal d'augmenter la durée hebdomadaire de travail de l'agent - actuellement en Contrat à Durée Déterminée sur le poste d'agent d'entretien, adjoint technique 2^{ème} classe à 17.50/35^{ème}), en le passant à 22.50/35^{ème}.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- DECIDE la création d'un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe - temps non complet- sur la base de 22,50/35^{ème}, à compter du 01 juin 2016.
- AUTORISE le Maire à ouvrir les crédits nécessaires et à signer tout document relatif à ce dossier.

sous réserve d'un avis favorable du Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Meuse, saisi le 14/03/2016.

2016-09 : Nomination stagiaire par arrêté d'un agent d'entretien au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe

Dans le cadre de la délibération 2016-08 portant sur la création d'un poste d'agent d'entretien, adjoint technique 2^{ème} classe à 22.50/35^{ème} au 01 juin 2016, le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de modifier la base de recrutement de cet agent afin que celui-ci soit nommé stagiaire par Arrêté municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré avec 9 voix pour et 1 abstention : AUTORISE le Maire à prendre un Arrêté portant nomination d'un adjoint technique 2^{ème} classe au 1^{er} juin 2016.

2016-10 : Création d'une Commission Urbanisme

Dans le cadre de la démarche d'évolution du POS communal vers un PLU (cf délibération du 18/06/2015), le Maire demande la création d'une Commission Urbanisme.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve une telle proposition et dit que cette Commission sera composée comme ci-dessous :

Gérard BUYS, Président - Alain BERAUT - William FLORIMOND - Jacqueline CHAMPENOIS - Laurence LESIRE - Michelle BOEDEC - Delphine DELANDRE - Christophe FLOQUET - David HOFFMANN - Cyrille LEPAUL - Jean-Louis ORTEGA-HERRERA - Maurice JOSEPH - Christian LISIECKI

2016-03	Approbation Compte de gestion 2015 Trésorerie
2016-04	Compte Administratif 2015
2016-05	Affectation du résultat
2016-06	Vote des taux d'imposition 2016
2016-07	Subventions municipales 2016
2016-08	Création d'un poste d'agent d'entretien 22,50/35 ^{ème}
2016-09	Autorisation de nomination d'un agent d'entretien
2016-10	Création d'une Commission Urbanisme

Le Maire, Gérard BUYS

La secrétaire, Michelle BOEDEC

Gérard BUYS

BERAUT Alain

FLORIMOND William

CHAMPENOIS Jacqueline

LESIRE Laurence

Michelle BOEDEC

Delphine DELANDRE

FLOQUET Christophe

HOFFMANN David

LEPAUL Cyrille

ORTEGA-HERRERA Jean-Louis